

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 15 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour le pôle Inclusion Scolaire 29, et plus particulièrement pour le DAME situé à Quimperlé :

Un.e Travailleur.euse Social.e Club Ex'Pairs (H/F)

CDI à temps complet

Convention collective du 15 mars 1966

Poste basé à Quimperlé, à pourvoir immédiatement

MISSIONS

Dans le cadre du Club Ex'Pairs 29, nous recherchons un.e travailleur.euse social.e pour accompagner des personnes en situation de handicap sous le régime de l'amendement CRETON. L'animateur accompagne la personne de manière effective au sein du club Ex'Pairs et en extérieur. Il travaille sur le maintien et l'acquisition des compétences en lien avec les projets des personnes. Il évalue et adapte en permanence le périmètre d'accompagnement et d'animation du groupe au sein du club. Il anime et met en œuvre, tout en étant force de propositions, les modules et activités sur propositions des jeunes, participe à la création d'outils communs et à la gestion du club. Généraliste de l'accompagnement et de l'animation, il s'adapte aux différents profils des personnes accueillies et les aide à faire aboutir leurs projets de parcours et à promouvoir la pair-aidance au sein du club.

Vous aurez pour principales missions :

- D'accompagner la personne de manière effective au sein du club Ex'Pairs et en extérieur en lien ou non avec les partenaires ;
- De travailler sur le maintien et l'acquisition des compétences en lien avec les projets des personnes accompagnées ;
- D'évaluer et adapter en permanence le périmètre d'accompagnement et d'animation du groupe au sein du club ;
- D'animer, de mettre en œuvre les modules et les activités en respectant les propositions des jeunes ;
- De participer à la création d'outils communs et de gestion du club ;
- D'aider à faire aboutir les projets de parcours et l'aider à développer son pouvoir d'agir.

PROFIL

- DE ME ou DE AES ou équivalent ;
- Connaissance du public en situation de handicap mental et psychique ;
- Autonomie, aisance relationnelle et bienveillance sont des qualités indispensables pour ce poste ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Rigueur organisationnelle ;
- Permis B exigé.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 22/11/2024**

à l'attention de Monsieur le directeur du pôle de Prestations Médico-Sociales, inclusion scolaire

sur emploi@apajh22-29-35.org

Date de diffusion : 14/11/2023

Affichage jusqu'au : 22/11/2023